



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.



RÉPUBLIQUE D'AUTRICHE
Parlement

Cinquième Conférence mondiale des présidents de parlement

Réunion en ligne, 19 et 20 août 2020
Conférence en personne, à Vienne, 2021

Note d'information technique

Connexion à la réunion

Il s'agit de la première fois que la Conférence des présidents de parlement se déroulera en ligne, ce qui implique certaines contraintes d'ordre technique.

Après un examen indépendant approfondi des plateformes et des autres aspects techniques, il a été décidé que la cinquième Conférence mondiale des présidents de parlement (ci-après : la Conférence) sera diffusée à partir d'un portail dédié. Dans ce contexte, il faudra combiner les flux audio d'une plateforme extérieure (Interprefy) avec les flux vidéo (WebEx) de toutes les personnes ayant un rôle à jouer durant la Conférence, ainsi que d'établir une liaison avec le studio de l'UIP à Genève où se trouvera la présentatrice de la Conférence.

Le point d'accès des délégués inscrits variera en fonction de leur rôle :

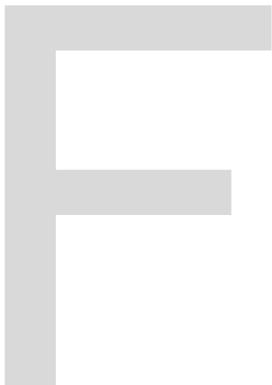
1. Les présidents de parlement qui doivent présenter un rapport de conférence, sont responsables d'une réunion-débat ou se sont inscrits pour prendre la parole lors d'une réunion-débat, recevront des liens WebEx individuels pour la séance correspondante.

Des essais techniques auront lieu le mercredi 12 août, entre 12h et 18h (CEST) pour vérifier l'éclairage, le son et la connexion avec l'aide des bureaux des présidents de parlement et invités concernés. Un essai devrait durer entre 10 et 15 minutes, et un lien WebEx valable uniquement pour le 12 août sera envoyé le 11 août.

Les 19 et 20 août, ces présidents de parlement se joindront à l'événement grâce au lien WebEx spécial, en fonction du programme de la Conférence.

Veillez noter que pour la durée de leur participation active, un deuxième appareil - smartphone (avec casque ou écouteurs) - sera nécessaire si l'intéressé doit écouter l'interprétation sur l'application Interprefy.

Les présidents de parlement peuvent choisir de s'exprimer dans l'une des langues officielles de la Conférence (les six langues officielles de l'ONU - anglais, arabe, chinois, espagnol, français ou russe - plus l'allemand, qui est la langue du parlement hôte).



2. Tous les autres délégués qui ne prendront pas la parole, mais qui se sont inscrits grâce au système d'inscription en ligne (<https://www.ipu.org/fr/event/cinquieme-conference-mondiale-des-presidents-de-parlement>), avant le 12 août, recevront le 17 août le lien internet vers le portail dédié de la Conférence. Pour se connecter, ils devront entrer l'adresse électronique fournie lors de l'inscription en ligne.

Une fois sur le portail, il est possible de choisir la langue en cliquant simplement sur le widget de langue et en sélectionnant la langue préférée.

3. Les délégations des observateurs seront limitées à deux liens individuels au maximum.

De plus amples informations - **instructions pour la connexion** - seront fournies en même temps que les liens WebEx.

Poser des questions et faire des observations

En raison des contraintes techniques de l'événement en ligne, ainsi que du temps limité imparti pour chaque séance, si un président ou une présidente de parlement souhaite poser une question, il y a deux possibilités :

1. Utiliser la fonction Questions/Réponses sur le portail de la Conférence (wtv) ;
2. Utiliser le flux twitter de l'UIP (<https://twitter.com/IPUparliament>) et le hashtag dédié ([#5WCSP](https://twitter.com/hashtag/#5WCSP)).

Interprétation

Si les présidents de parlements qui se sont inscrits pour prendre la parole lors d'une réunion-débat (une à deux minutes maximum) souhaitent apporter leur contribution dans leur langue nationale, ils peuvent choisir l'une des deux possibilités ci-après.

1. Leur interprète (ou diplomate) se rend à l'Office des Nations Unies à Vienne (ONU), où se trouve le centre d'interprétation à distance, pour y être lorsqu'ils prononceront leur discours et obtient un accès temporaire à la cabine anglais/français.

Dans un tel cas, veuillez en informer le Secrétariat de l'UIP au plus tard le 14 août (ts@ipu.org), afin que les dispositions nécessaires puissent être prises avec l'ONU.

2. Leurs observations ou questions sont traduites dans l'une des six langues officielles de l'ONU et envoyées, avant le 17 août, au Secrétariat de l'UIP (ts@ipu.org), qui veillera à ce qu'elles soient transmises aux interprètes. Dans ce cas, **le président ou la présidente de parlement ne devra pas s'écarter** du discours écrit. Il serait également important de nous faire connaître la durée approximative du discours.

Les interprètes qui travailleront dans leur langue nationale doivent être inscrits comme tels à la Conférence. Ils pourront alors se servir du flux linguistique directement à partir du portail de la Conférence (wtv) et interpréter dans leur langue nationale.

Inscription et liste des participants

Le système d'inscription à la Conférence (<https://registration.ipu.org/d/wngcd5/>) a été mis en place le 22 avril et sera clôturé le 12 août 2020. Étant donné que l'événement de 2020 se déroulera dans un format électronique, les délégations parlementaires sont limitées au président ou à la présidente de parlement et à quatre autres personnes (par chambre parlementaire), dont les noms figureront sur la liste des participants. Les délégations des observateurs peuvent inscrire deux représentants au maximum.

Dans la semaine du 17 août, chaque coordinateur de délégation recevra une fiche technique de la liste des participants, qui devra être renvoyée avant le 20 août, afin que la liste finale des participants puisse être publiée après la clôture de la Conférence.